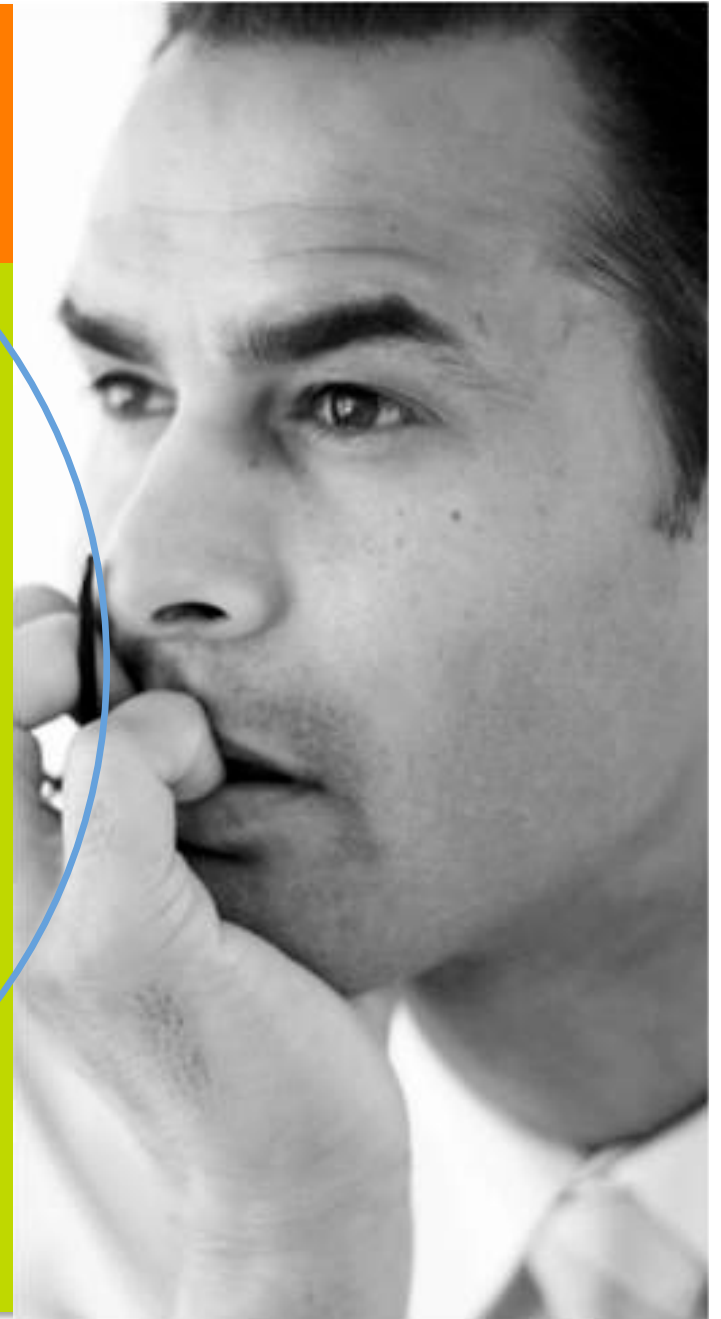



Entreprendre,  
c'est aussi  
prévoir....





Un excellent  
moyen pour  
fidéliser  
mes salariés

## La santé de vos employés est primordiale

Une bonne protection sociale complémentaire  
de vos collaborateurs c'est pour vous :

- Une plus grande attractivité de votre entreprise  
et la fidélisation de vos équipes
- La possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux  
et sociaux
- Une rémunération indirecte sans charge  
ni impôts
- Une contribution efficace au développement  
d'un dialogue social constructif



” Une mutuelle  
sans actionnaires à rémunérer  
ça change tout !



**Vous n'êtes pas qu'un simple numéro d'adhérent**

- Une mutuelle qui emploie l'ensemble des cotisations collectées au bénéfice de ses adhérents
  - 450 entreprises adhérentes
  - 40 ans d'expérience

# Santé et prévoyance, 97% des adhérents satisfaits !



*La CNM n'est pas une mutuelle comme les autres, ni un assureur de plus. Présents à vos*

*côtés depuis plus de 50 ans, nous mettons toutes nos forces dans la mise en place de garanties prévoyance et frais médicaux adaptées aux besoins de vos collaborateurs et à votre politique sociale.*

*Dominique PERRIN  
Directeur Général de la CNM*

Présence,  
accompagnement,  
continuité  
et cohérence





## Une approche différente de la relation assuré / assureur

*A l'heure de la course aux investissements publicitaires et à la taille critique, à l'heure de l'externalisation de la relation client et même de la gestion des contrats, nous avons choisi d'être différents.*

*Notre équipe commerciale, dotée d'une forte capacité de conseil, vous accompagne au quotidien pour optimiser, dans la durée, la protection sociale complémentaire que vous offrez à vos salariés.*

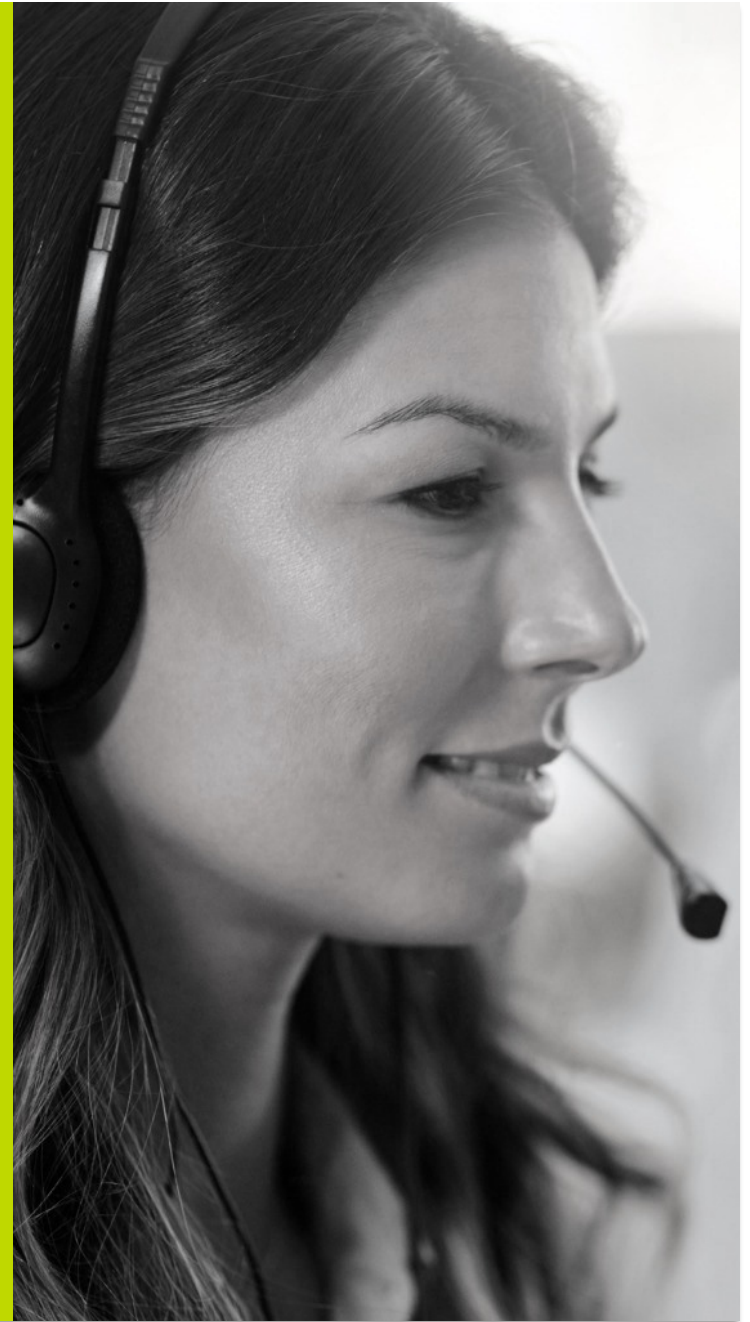
*Elle s'appuie pour ce faire sur les différents responsables métier de la mutuelle (Prestations, Gestion, Accueil, Informatique...) qui peuvent intervenir si nécessaire directement au sein de votre entreprise et auprès de vos équipes.*

*Samuel VERDIER - Responsable du Secteur Entreprises*

## Vos collaborateurs... sont notre priorité

L'accueil de vos collaborateurs est assuré par des conseillers mutualistes expérimentés, en prise directe avec les équipes de gestion pour répondre rapidement et avec efficacité à toute demande de leur part.

- Une équipe de conseillers mutualistes dédiés aux relations avec vos salariés
- Un service @-contact pour échanger par mail avec les différents services de la mutuelle
- Une cellule réclamation dédiée



# La Qualité de Service au cœur de nos préoccupations

Nous veillons à une utilisation maîtrisée des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour renforcer le lien qui nous unit plutôt que de le désincarner et portons une attention constante à nos indicateurs de qualité de service.

- Relevé de prestations mensuel
- Alerte mail à chaque remboursement
- Espace adhérent sur internet doté de nombreuses fonctionnalités
- Journal adhérent trimestriel
- e-news letter 4 fois par an





## De nombreux services pour vous simplifier la mutuelle

La meilleure des mutuelles est celle qui agit sans même que vous vous en rendiez compte.

- Tiers payant étendu et national
- Service de calcul préalable de nos remboursements (sur devis des professionnels de santé)
- Sur demande, prise en charge par la mutuelle des dépenses importantes (optique, dentaire, hospitalisation)
- 80% des remboursements réalisés en 48h



## Des solutions complètes en santé et prévoyance

- Des solutions sur mesure et au meilleur coût en frais médicaux et en prévoyance (décès, invalidité, incapacité, dépendance).
- Un interlocuteur unique qui suit et accompagne votre entreprise tout au long de son contrat.
- De véritables experts des régimes collectifs pour vous conseiller sur les meilleures solutions à mettre en place tant au plan juridique que fiscal.
- Un extranet à votre service pour suivre vos contrats, vos populations et vos cotisations.



Une vision globale de la  
protection sociale  
complémentaire de mes  
salariés





Pour obtenir un conseil,  
une information plus détaillée

**01 53 36 92 52**

Vous pouvez également nous contacter  
par mail : [entreprises@cnmsante.fr](mailto:entreprises@cnmsante.fr)

ou par fax : 01 44 62 33 57

